

A Gros Morne, dans la commune de Léogâne, la population consolide son avenir (P150050)

Et

Solisyon pou dezod klimatik nan basen vèsan Kafou/Leyogan /Solutions face au dérèglement climatique sur le bassin versant Carrefour/Léogâne (P170007)

Appel D'offre

Calendrier prévu	
<i>Appel d'offre</i>	AO/CACH/P150050 /P170007
<i>Lancement de l'appel d'offre</i>	<i>13 Août 2019</i>
<i>Date butoir de la réception des offres</i>	<i>23 Août 2019 avant 12h00 PM</i>
<i>Ouverture et analyse des offres</i>	<i>26 Août 2019</i>
<i>Signature du contrat</i>	<i>30 Août 2019</i>

Termes de référence

Evaluation externe de deux Projets de Développement

Lot 1 :

A Gros Morne, dans la commune de Léogâne, la population consolide son avenir (P150050)

Département : Ouest, Commune : Léogâne, Localité : 11e section communale Gros Morne

Durée : 42 mois, du 01.07.2015 au 31.12.18.

Prolongation :

Lot 2 :

Solisyon pou dezod klimatik nan basen vèsan Kafou/Leyogan /Solutions face au dérèglement climatique sur le bassin versant Carrefour/Léogâne (P170007)

Département de l'Ouest, bassins versants de Carrefour/Léogâne.

Durée : 33 mois. De Janvier 2017 A septembre 2019

NB : il est permis à un consultant/une firme de postuler pour un lot ou les deux.

Port-Au-Prince, Août 2019

Sommaire

1-De l'organisation	4
2-Présentation du Lot 1.	4
2.1- Contexte :.....	4
2.2- Objectif global.....	5
2.2.1- Objectifs spécifiques.....	5
2.3- Bénéficiaires directs :.....	5
2.4- Résultats :	5
3-Présentation du lot 2	5
3.1-Mise en contexte :	5
3.2- Objectif général :	6
3.3- Objectif transversal :.....	6
3.4- Objectifs spécifiques :.....	6
3.5- Groupes cibles et bénéficiaires finaux.....	6
3.6- Résultats attendus.	7
4-Finalité de l'évaluation Externe	7
5- Contenu de l'évaluation	7
6- Méthodologie	10
7- Normes éthiques et qualité	10
8- Responsabilités des acteurs dans le processus d'évaluation externe finale	10
9- Présentation de l'offre.	11
10-Présentation du rapport d'évaluation.	11
Conclusions	12
Recommandations et leçons apprises	12
11- Conditions d'éligibilité.	12
12- Envoi des offres	13
13- Annexe.	13
Tous les documents, constituant l'annexe, seront fournis par la Caritas Suisse,	13

1-De l'organisation

Caritas Suisse, une ONG internationale, est active en Haïti depuis près de 40 ans. Ses actions ont graduellement évolué, à travers le temps, dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de l'aide d'urgence avec des interventions dans les départements de l'Artibonite, de l'Ouest, du Nord, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Est.

Au cours des premières années, l'aide de Caritas Suisse en Haïti était plutôt ponctuelle et touchait l'éducation de base, les réponses aux situations d'urgence et le renforcement des institutions et partenaires de mise en œuvre. En 2008, le volet agriculture a été introduit. Après le tremblement de terre de 2010 qui a engendré des besoins énormes, Caritas Suisse a débuté ses efforts en construction. Actuellement Caritas Suisse travaille avec environ 10 partenaires dans les différents domaines et départements précités.

Les projets « *Solisyon pou dezod klimatik nan basen vèsan Kafou/Leyogan /Solutions face au dérèglement climatique sur le bassin versant Carrefour/Léogâne* » et « *A Gros Morne, dans la commune de Léogâne, la population consolide son avenir* » ont été conçus selon le programme pays, et mis en œuvre de concert avec l'association locale CONCERT-ACTION.

Ces projets étant arrivés à termes, Caritas Suisse cherche un consultant ayant les expériences nécessaires pour conduire l'évaluation finale, afin de porter un jugement objectif sur la mise en œuvre et de mettre en lumière les leçons apprises pouvant orienter les interventions futures.

2-Présentation du Lot 1.

A Gros Morne, dans la commune de Léogâne, la population consolide son avenir (P150050)

2.1- Contexte :

Peu après le séisme du 12 janvier 2010, avec le soutien de la Chaîne du Bonheur, Caritas Suisse s'est engagée dans la 11ème section communale en construisant 540 maisons. Aux termes de ce dit projet, Caritas Suisse et la population locale constatent que la gestion des ressources naturelles, dont cette dernière dépend pour se nourrir, n'est pas durable. L'état des ressources naturelles est précaire et il se dégrade année après année. Ce qui a comme corollaire une baisse de la production agricole, principale moyen d'existence, et une augmentation des risques de catastrophes. La population pourrait perdre tous ses moyens d'existence (*livelihood*) lors de nouvelles catastrophes potentielles. Et si l'état des ressources naturelles continue de se dégrader, la population pourrait migrer, faute de pouvoir assurer son autosubsistance dans la zone d'intervention / ou vendre les biens acquis lors des activités de reconstruction (maisons, latrines, réservoirs).

La phase de reconstruction a essentiellement réhabilité le capital physique. Il s'est avéré donc impératif la réhabilitation des capitaux à la base des moyens d'existence (*livelihood approach*) de la communauté, afin de faire le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LARD).

Avec le financement de la chaîne du bonheur, le projet (**P150050**) mis en œuvre par Caritas Suisse et Concert-Action, s'est proposé de (i) consolider les moyens d'existence de la population et (ii) d'analyser et de réduire les risques de catastrophes par des actions de prévention et de mitigation.

L'encadrement et la formation des acteurs locaux à des pratiques agricoles durables, dites agroécologiques, devrait permettre à la population d'assurer son autosubsistance sur le long terme en renforçant son capital naturel, humain, financier et social. La prise en considération et l'atténuation des risques de catastrophe renforcerait la résilience de la communauté en diminuant sa vulnérabilité, en protégeant les réalisations de la reconstruction et en renforçant le capital naturel, humain, social et physique.

2.2- Objectif global

Contribuer à la consolidation du niveau de vie atteint dans la 11ème section communale grâce à la réhabilitation de l'habitat par une gestion intégrée de l'environnement et la réduction de risques face aux catastrophes

2.2.1- Objectifs spécifiques

- 1 Les conditions de vie sont réhabilitées et les ménages recapitalisés à travers l'adoption de techniques agro-écologiques et la promotion de cultures maraîchères, de la production fruitière et d'élevages.
- 2 La résilience est renforcée et les risques de catastrophes sont réduits à travers une bonne prise de conscience des risques et des activités d'atténuation ciblées.

2.3- Bénéficiaires directs :

- 755 familles analysent et prennent conscience des risques face aux catastrophes dans la zone d'intervention
- Ces 755 familles participent à diverses mesures de mitigation
- 500 familles bénéficient d'un appui en techniques agro-écologiques
- Ces 500 familles sont recapitalisées à travers l'élevage porcin et cunicole
- 10 agents para-vétérinaires sont instruits
- 15 agents greffeurs sont instruits
- 10 familles sont initiées à la production de micro-pépinières
- 25 membres de l'institution partenaire bénéficient de formations continues et apprennent à utiliser la méthodologie d'analyse de risques participative

2.4- Résultats :

R.1.1 Trois organisations d'acteurs locaux facilitant et encadrant la mise à disposition de services agricoles établies et effectivement en fonction

R.1.2 Augmentation durable et diversification de la production végétale intégrée par la population

R.1.3 Augmentation durable de la production animale intégrée au sein de la population

R.2.1 Conscientisation de la population sur le risque de catastrophes existant dans la 11ème section communale

R.2.2 Réduction des risques de catastrophes encourus par la population

3-Présentation du lot 2.

Solisyon pou dezod klimatik nan basen vèsan Kafou/Leyogan /Solutions face au dérèglement climatique sur le bassin versant Carrefour/Léogâne (P170007)

3.1-Mise en contexte :

La vulnérabilité de la population haïtienne face au changement climatique est saisissante. D'après le *World Risk Report* 2015, Haïti est le troisième pays le plus vulnérable au monde et se caractérise par un manque important de capacités d'adaptation face aux catastrophes naturelles. Les dégâts dus aux glissements de terrain et aux crues subites sont donc récurrents. A deux ou trois exceptions près, tous les bassins versants sont touchés par une impressionnante déforestation, une forte détérioration des mangroves, une pression extrême sur les terres agricoles marginales. La déforestation des aires boisées et des mangroves est principalement provoquée par la consommation énergétique domestique ainsi que par la pauvreté amenant

la population rurale à compléter ses revenus au moyen de la production de charbon de bois, aggravant ainsi les effets du changement climatique.

Le projet « **solutions face au dérèglement climatique sur le bassin versant de Carrefour/Léogâne** » a répondu à un appel à propositions restreint publié dans le cadre du Programme «d' Appui à la prise en compte du changement climatique dans le développement national d'Haïti » (AP3C). Ce programme est issu de l'initiative Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) de l'Union Européenne (UE). Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de l'appel sont respectivement le Bureau de l'ordonnateur national (BON) et le Ministère de l'environnement (MDE).

En accord avec l'esprit de l'appel, cette demande élaborée conjointement par l'organisation non-gouvernementale internationale Caritas Suisse et l'organisation nationale haïtienne Concertation et Action pour le Développement (Concert-Action), a proposé de mettre en œuvre de façon durable une action modifiant de manière innovante les approches, les techniques et façons de faire existantes en matière d'adaptation aux changements climatiques.

3.2- Objectif général :

Contribuer à réduire la vulnérabilité des populations du bassin versant de Carrefour/Léogâne

3.3- Objectif transversal :

Accroître les moyens financiers des ménages sur le bassin versant

3.4- Objectifs spécifiques :

Accroître l'utilisation d'énergie propre pour la cuisson

Améliorer la qualité des aires boisées et de mangroves

Perfectionner les techniques de production agricole face au changement climatique

3.5- Groupes cibles et bénéficiaires finaux

- 2'956 ménages vivant dans des quartiers urbains à faible revenus de Léogâne à Carrefour
- 4'000 ménages des zones rurales du bassin versant qui utilisent respectivement le charbon et le bois de feu pour la cuisson en vue de diffusion d'un nouveau modèle de cuisson éco-énergétique.
- 10 à 15 artisans producteurs de réchauds traditionnels et, sélectionnés sur la base d'un appel d'offre,
- 30 producteurs de pellets seront encadrés en vue de former une coopérative de production au sein du CCFPL, assurant sur le long terme la production et la diffusion de la cuisson éco-énergétique.
- 45 étudiant(e)s suivront un certificat en biomasse, créé dans le cadre de l'action, afin de disposer du savoir nécessaire au développement des processus localement.
- Une organisation de base, sélectionnée sur la base d'un appel d'offre, sera renforcée en participant à la mise en œuvre d'une stratégie de marketing visant la diffusion de la cuisson éco-énergétique.
- En ce qui concerne le développement des plans de restauration des aires boisées et de mangroves, les habitants des 2^{ème} et 6^{ème} sections communales (Petite-Rivière et Orangers) de la commune de Léogâne seront ciblés.

- Un comité par section sera créé. Ce comité sera composé d'habitants des sections et appuyés par les instances décentralisées, soit la mairie de Léogâne et la Direction générale des impôts (DGI) en tant que garants des propriétés publiques, les représentants des ministères de l'environnement et de l'agriculture et les Conseils d'administration des sections communales (CASEC).
- Un comité de gestion, assurant l'utilisation des fonds provenant de la contribution écologique fixée sur le prix des pellets à titre de PSE nécessaire à l'exécution des plans de restauration des aires boisées et de mangroves, sera mis sur pied avec les consommateurs de pellets, la coopérative de production, les revendeurs de pellets ainsi que les instances décentralisées.
- En ce qui concerne la sensibilisation et la diffusion de techniques agricoles améliorées, l'action travaillera spécifiquement avec 320 ménages membres de l'Union des pêcheurs de la deuxième section de Léogâne (UPDSL) et de la Coalition nationale des femmes, des planteurs et des pêcheurs de Léogâne (CONFPPL) à Petite-Rivière ainsi qu'avec 200 familles paysannes faisant parties des organisations de base telles le Mouvement paysan des Orangers Léogâne (MPOL) ou de l'Association pour l'agriculture et le développement rural d'Haïti (ASSAEVRHA) à Orangers.
- Sur le long terme, les bénéficiaires finaux visés composent la moitié de la population du bassin versant, soit une population estimée à 568'913 habitants.

3.6- Résultats attendus.

R.1.1- Formation technique sur la cuisson éco-énergétique R.1.2 La cuisson éco-énergétique est adoptée

R. 2.1 Élaboration de plans de restauration des aires boisées et de mangroves, ainsi que leur approbation et exécution

R. 2.2 La population rurale est sensibilisée sur les défis climatiques et environnementaux

R.3.1 Les pratiques d'agroforesterie et d'utilisation de biochar sont adoptées

4-Finalité de l'évaluation Externe

Pour répondre à ses objectifs, l'évaluation externe vise à :

- Présenter l'impact des projets en se fondant sur les baselines initiales et sur base des données collectées par l'équipe, et sur base d'une analyse systématique des résultats quantitatifs et qualitatifs atteints ;
- Apprécier l'efficacité, l'efficience, la pertinence et la durabilité du projet en question, et de la façon dont il a été conçu et exécuté ;
- Apprécier la qualité des partenariats conclus en fonction de l'exécution du projet et au regard des renforcements de capacité opérés ;
- Apprécier la qualité des processus de suivi et de collecte de données au cours de l'exécution de ce projet ;
- Apprécier la prise en compte des thématiques transversales telles que la question du genre

5- Contenu de l'évaluation

L'évaluation tiendra compte des critères et principes d'évaluation axée sur les éléments d'efficacité, de pertinence, de durabilité, d'efficience et de la gestion de l'action et d'autre part sur des thématiques

spécifiques d'intérêt pour Caritas Suisse et de ses partenaires de mise en œuvre. Les questions d'évaluation que la mission va devoir répondre sont les suivantes :

Pertinence-Cohérence	Couverture et Efficacité	Efficience	Impact	Viabilité
Degré de cohérence entre objectifs et résultats du projet en relation avec le contexte	Degré d'exécution et d'accomplissement avec la population cible et les objectifs et résultats du cadre logique	Analyse et Evaluation des résultats obtenus en comparaison avec les ressources utilisées	Effets générés par l'intervention (positifs ou négatifs, espérés ou non)	Evaluation de la continuité dans le temps des effets positifs de l'intervention
Questions de l'Evaluation				
- Les objectifs du projet, sont-ils en accord avec les problèmes, besoins et priorités des bénéficiaires finaux et sont-ils en cohérence avec les politiques nationales de la réponse post Matthew ? - Dans quelle mesure les formations étaient en adéquation avec les priorités de formation Des bénéficiaires ? - Est-ce que les bénéficiaires ont pris part dans les décisions, les stratégies à mettre en place dans le cadre de l'intervention ? - Est-ce que les activités se sont réalisées en tenant compte de la	- Dans quelle mesure le projet a atteint les résultats ? - Est-ce qu'il y a eu d'autres résultats, effets, non prévus dans le projet ? - Est-ce que les résultats du projet atteignent les bénéficiaires prévus, Hommes et Femmes ? - Les femmes ont-elles eu un espace de participation équitable ? - De quoi doit-on tenir compte pour améliorer l'efficacité des interventions futures ? - Dans quelle mesure les distributions d'intrants agricoles ont-elles permis	- L'allocation budgétaire des ressources financières du projet a-t-elle optimisé l'atteinte des objectifs spécifiques de l'intervention ? - Les activités prévues dans le projet ont-elles été réalisées selon le calendrier approuvé ? - L'administration des fonds a-t-elle été transparente ? Les coûts économiques ont-ils été raisonnables par rapport au marché ? - Est-ce que les budgets établis initialement ont été respectés ? - Est-ce que les temps prévus d'exécution ont été respectés ? - Est-ce que les rôles des différents acteurs du projet ont été bien définis et respectés ?	- Quels sont les effets des activités du projet sur les bénéficiaires et les communautés ? - Les activités du projet ont-elles contribué à une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ? - L'intervention a-t-elle contribué à atteindre l'objectif global proposé ? - Est-ce que le projet a eu un impact positif sur les bénéficiaires directs ? - Y a-t-il eu des effets positifs imprévus sur les bénéficiaires ? Dans quelle mesure les actions développées ont-elles bénéficié les partenaires cibles ?	- Dans quelle mesure ce projet a-t-il amélioré les capacités de son partenaire permettant à celles-ci de perdurer au-delà de la durée du projet ? - Quelle est la probabilité que les activités mises en œuvre par le projet auront un effet durable sur les bénéficiaires ? - Les bénéficiaires ont obtenu un niveau qui permet que dans les actions futures on peut Réduire l'accompagnement de l'équipe du projet ? - Est-ce que on peut espérer le maintien des avantages de l'intervention une

réalité du contexte, de la réalité des groupes de bénéficiaires, pour les adapter selon les cas ? - La réalisation des activités du projet a-t-elle été adéquate pour atteindre les objectifs principaux et spécifiques de ce projet ? - Quel est le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport au projet lui-même et aux résultats effectivement atteints ? Comment les partenaires de mise en œuvre de Caritas Suisse ont-ils choisi et conçu cette Intervention ? - Dans quelle mesure correspondent-elles aux besoins de la population touchée ? - Dans quelle mesure les distributions en nature et en espèces et les interventions de réparation et de	L'atteinte des objectifs fixés par le projet ? - Quels sont les mécanismes qui ont prévalu au pilotage, au suivi-évaluation opérationnel et financier du projet ? Etaient-ils efficaces ?	- Comment le soutien de la Caritas Suisse et de son partenaire de mise en œuvre a-t-il contribué aux changements ? - Quels changements ont été les plus importants ? - Dans quelle mesure le partenaire de mise en œuvre a-t-il pris en compte le genre et les plus vulnérables au cours la conception et de la mise en œuvre ? - Le partenaire de mise en œuvre a-t-il assumé ses responsabilités par rapport à ce qui était prévu dans la convention partenariale ? - Quels sont les acquis de ce partenariat pour chacune des organisations ? Quelles sont les faiblesses identifiées dans cette coopération ?	- Dans quelle mesure les bénéficiaires sont-ils satisfaits de l'assistance fournie ? Renforcement du tissu associatif de la zone (déchiré intensément par les approches des projets d'urgence) (Cas notamment de P1500050) ?	fois que la subvention de Caritas Suisse soit retirée ? - Dans quelle mesure ce projet a-t-il amélioré la capacité de son partenaire de mise en œuvre permettant à ceux-ci de perdurer au-delà de la durée du projet ? - Comment le partenaire évalue-t-il les changements en ce qui concerne ses capacités techniques et d'organisation ? - Le projet a-t-il eu des impacts sur : * les attitudes, pratiques, et comportements des bénéficiaires ; * le transfert des compétences et responsabilités aux institutions concernées ;
--	---	--	--	--

construction de maisons correspondant-elles aux besoins prioritaires de la population ciblée ?				
Indicateurs				
- Cohérence du projet avec les politiques et priorités du pays et des parties prenantes - Satisfaction des bénéficiaires	- Atteinte des résultats prévus - Couverture de la population ciblée	- Degré d'exécution des actions et des budgets - Qualité du système de suivi - Cout/bénéfice des actions		- Appropriation du processus par les acteurs - Perspective de continuité des processus impulsés

6- Méthodologie

La méthodologie est un point-clé du succès de l'évaluation. Les soumissionnaires décriront clairement la méthodologie qu'ils mettront en œuvre, en expliquant les principales méthodes et approches utilisées, à la fois pour la collecte des données et l'exploitation qu'ils en feront. Toutefois, il leur sera demandé de respecter certains principes importants :

- Adopter une approche participative impliquant les principaux acteurs (partenaires de mise en œuvre, Caritas Suisse, bénéficiaires) ;
- Réaliser des enquêtes de terrain auprès des bénéficiaires directs (focus groupes, entretien individuels, ...) ;
- Accepter des commentaires et suggestions des commanditaires ;

Les soumissionnaires exposeront éventuellement les contraintes / restrictions qui pourraient entraver le bon déroulement de la mission d'évaluation et feront des propositions pour les mitiger.

7- Normes éthiques et qualité

Caritas Suisse veille à ce qu'une évaluation soit conduite aux termes de chaque projet, afin de s'assurer du respect des normes et de la conformité de la mise en œuvre envers les clients. Cette évaluation doit être réalisée conformément aux normes de qualité du DAC (*Development Assistance Committee*) pour l'évaluation du développement. Tous les documents et données recueillis lors des entretiens seront traités de manière confidentielle et utilisés uniquement pour faciliter l'analyse. Les personnes interrogées ne seront pas citées dans les rapports sans leur permission explicite.

8- Responsabilités des acteurs dans le processus d'évaluation externe finale

Caritas Suisse

L'évaluation est menée sous le mandat de Caritas Suisse. A ce titre, elle a pour obligation de fournir toutes les explications nécessaires et tous les documents (cadres logiques, budgets, rapports intermédiaires et

finaux, conventions et autres) à la firme d'évaluation ou au consultant. Celle-ci a pour mission de transférer aux partenaires le brouillon du rapport final pour commentaires. L'invitation aux partenaires pour l'atelier de restitution est du ressort de Caritas Suisse. Pendant la durée du contrat, la firme ou le/la consultant/te est tenu (e) de respecter les consignes de sécurité de Caritas Suisse.

Partenaires de mise en œuvre

L'évaluation est facilitée sur le terrain par Caritas Suisse et les partenaires de mise en œuvre : les techniciens de Concert-Action du côté de Léogâne accompagneront les consultants, dans la prise de contact avec les bénéficiaires, les notables et toutes les autres personnes ou entités ayant un rôle à jouer pour faciliter l'évaluation (pour P170007). Dans le cas de P150050, étant donné que Concert-Action ne dispose plus de cadres de ce projet sur le terrain, toute une planification sera nécessaire, s'appuyant sur le bénévolat des anciens agents agricoles de la zone.

La firme d'évaluation

L'hébergement et le transport du consultant et de ses enquêteurs seront à sa charge. Cependant, Caritas Suisse et Concert Action pourraient assister le consultant et ses enquêteurs pour le transport sur le terrain (bureau du projet à Leogane jusqu'au terrain où l'accès au véhicule est possible). Il est attendu que le consultant dispose de son propre ordinateur pour rédiger le rapport final. Toute contrainte susceptible d'influer sur la bonne marche de l'étude doit être annoncée immédiatement à Caritas Suisse.

9- Présentation de l'offre.

L'offre technique et financière doit être présentée par lot et en conséquence soumise séparément.

Chaque enveloppe devra présenter l'offre de la firme/des consultants qui devra contenir un chapitre technique décrivant, entre autres, la compréhension du mandat, la méthodologie proposée, le calendrier d'exécution ne dépassant pas 30 jours et les résultats attendus. La deuxième partie de l'offre décrit la proposition financière détaillée selon les activités et la durée du mandat.

10-Présentation du rapport d'évaluation.

Le rapport d'évaluation doit être remis en version électronique et inclure au minimum :

- a) 1 page de couverture ;**
- b) Table des matières ;**
- c) Liste des abréviations ;**
- d) Résumé**

Rédigé de manière condensée, précise et exhaustive, le résumé constitue un élément essentiel du rapport. Il doit être court (**2 pages**), se concentrer sur les points essentiels de l'évaluation, décrire les principaux points analytiques et exposer clairement les conclusions, les enseignements et les recommandations spécifiques.

e) Introduction

Brève description de l'organisation de la mise en œuvre, objectif de l'évaluation et approche méthodologique.

f) Réponses aux questions/constatations

Ce point présente toute les questions d'évaluation et leurs réponses détaillées, accompagnées d'éléments de preuve et de justification. L'incidence de la question transversale de genre sur le projet ainsi que la façon dont elle a été prise en compte sera également détaillée dans ce chapitre.

g) Appréciation générale

Ce point résume l'ensemble des réponses aux questions d'évaluation en un jugement global sur le projet. La structure précise de l'appréciation générale doit être affinée durant le processus d'évaluation. Ce point doit présenter l'ensemble des constatations, les conclusions et enseignements de manière à refléter leur importance et à faciliter la lecture.

De plus, l'appréciation générale contiendra, sous la forme d'un tableau, une évaluation justifiée de tous les indicateurs contenus dans le cadre logique du projet.

i) Conclusions et recommandations

Conclusions

Ce point présente les conclusions relatives à chaque question. Celles-ci doivent être regroupées afin de donner un aperçu de l'objet évalué.

La partie du rapport consacrée aux conclusions ne présente pas seulement les réussites constatées, mais aussi les points appelant une réflexion sur d'éventuelles modifications ou un changement d'orientation de l'action.

Si possible, le rapport d'évaluation identifie un ou plusieurs enseignements transmissibles, qui sont aussi mis en évidence dans le résumé.

Recommandations et leçons apprises

Les recommandations visent à préparer l'élaboration d'une nouvelle action. Les recommandations doivent découler des conclusions sans les reproduire.

La valeur finale de l'évaluation dépend de la qualité et de la crédibilité des recommandations proposées. Les recommandations doivent donc être réalistes, opérationnelles et pragmatiques.

j) **Annexes** (mandat, calendrier de travail, liste des personnes interrogées, liste des documents de référence, etc.).

Le rapport doit comporter les annexes suivantes:

- les termes de référence de l'évaluation ;
- le nom du consultant (CV (max. 2 pages par personne) ;
- une description détaillée de la méthode d'évaluation ;
- la liste des personnes/organisations/Membres du comité du pilotage consultés ;
- la liste des ouvrages et documentation consultés.

11- Conditions d'éligibilité.

- Expérience professionnelle et académique pertinente et confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets et programmes (3-5 ans) ;
- Bonne connaissance des programmes d'urgence et bonne compréhension des normes d'assistance humanitaire ;
- Expérience dans l'évaluation de projet de développement ;
- Expérience dans la collecte de données quantitatives et qualitatives et d'excellentes compétences en analyse et en recherche ;
- Maîtrise en sociologie, économie, Agroéconomie, Agronomie.
- Connaissance du milieu paysan haïtien surtout la zone de Leogane
- Disponibilité à séjourner sur le terrain

12- Envoi des offres

Les offres signées seront envoyées par courrier jusqu'au : 23 Août 2019 avant 12h00 PM, à l'adresses suivante : wflorvil@caritas.ch avec en copie nlemite@caritas.ch, jnelson@caritas.ch et jmamique@caritas.ch

Ou en copie dure au bureau de Caritas Suisse sis au # 22 Rue Willy Lamothe Péguy-Ville , jusqu'au 23 Août 2019 avant 12h00 PM

L'offre, rédigée en français, comprendra :

- i) L'offre technique et financière telle que décrite plus haut.
- ii) Les CV des membres de l'équipe (2 pages par personne);

13- Annexe.

Tous les documents, constituant l'annexe, seront fournis par la Caritas Suisse,

- Demande de projet ;
- Cadre Logique
- Rapport de mi-parcours interne ;
- Evaluation intermédiaire externe
- Rapport d'enquêtes ;